

La Présidente - Véronique DALMONT :

N° feuillet : 03/2026


REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement LE MANS – Canton de BONNETABLE
SIVOS LA GUIERCHE-SOUILLE
37, Rue Principale – 72380 LA GUIERCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SIVOS LA GUIERCHE-SOUILLE**

Afférents au Conseil Syndical	Nombre de membres En exercice	Membres présents	Pouvoirs	Votants avec pouvoir	Exprimés
9	9	7	0	0	7

SEANCE DU 04 mars 2026

Date de la convocation : 19/02/2026

Date d'affichage convocation : 20/02/2026

Délibération numéro 03-03-2026

Objet de la délibération : Affectation de résultat 2025

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars à dix-huit heures quarante-cinq minutes, les membres du comité du SIVOS « La Guierche - Souillé », régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, à la mairie de Souillé 72380, sous la présidence de Madame DALMONT Véronique, Présidente du Syndicat.

Présents

Madame Véronique DALMONT : Présidente

Madame Sylvie PAULOIN : Vice-Présidente

Mesdames Françoise ROSALIE, Véronique BUREL, Messieurs Eric BOURGE, Gaétan GEFFROY
(délégués désignés par la commune de La Guierche)

Mesdames Catherine CHALIGNÉ (déléguée désignée par la commune de Souillé)

Absent(s) excusé(s) :

Mesdames Yvette LEROUX, Chrystelle LEGO (déléguées désignées par la commune de Souillé)

Pouvoir(s) : 0

Madame Françoise ROSALIE a été désignée secrétaire de séance.

La Présidente - Véronique DALMONT :

N° feuillet : 03/2026

Exposé des faits

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, réuni sous la présidence de Madame Véronique DALMONT, après avoir entendu et consulté le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION Exercice 2025	
47600 SIVOS DE LA GUIERCHE	
	MONTANT
RECETTES D'EXPLOITATION	574 429,50 €
DEPENSES D'EXPLOITATION	569 532,86 €
Excédent de l'année 2025	4 896,64 €
Déficit de l'année 2025	
REPORT ANNEE N-1	
Excédent de l'année N-1	57 205,34 €
Déficit de l'année N-1	0.00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE	62 101,98 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 452,49 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	42 526,48 €
Excédent de l'année 2024	
Déficit de l'année 2024	4 073,99 €
REPORT DE L'ANNEE N-1	
Excédent d'investissement n-1	0.00 €
Déficit d'investissement n-1	37 633,37 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE	41 707,36 €
RESTES A REALISER	
Recettes	0.00 €
Dépenses	0.00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	0.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	41 707,36 €
AFFECTATION DU RESULTAT	20 394,62 €
1068 Titre de recettes OOB	41 707,36 €
'002 Report de fonctionnement	20 394,62 €
'001 Report d'investissement	41 707,36 €

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
Souillé, le 04 mars 2026
La Présidente
Véronique DALMONT


27 Rue Principale
72300 La Guierche

La présente décision du Comité syndical peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.